

Les acteurs du programme dans la région de Sikasso :

- Collectivités et inter collectivités territoriales
- Organisation professionnelle agricoles (OPA)
- Secteur privé local (opérateurs économiques, institutions financières, prestataires de service etc.)
- Services techniques déconcentrés
- Société civile rurale (faîtière paysannes, ONG, etc.)
- Recherche Agronomique

Couverture géographique du programme :



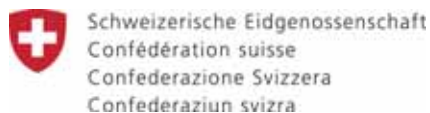
Source : Mission de la décentralisation

La région de Sikasso: cercles de Bougouni, Kadiolo, Kolondiéba, Koutiala, Sikasso, Yanfolila et Yorosso.

Durée : 3 ans et 6 mois

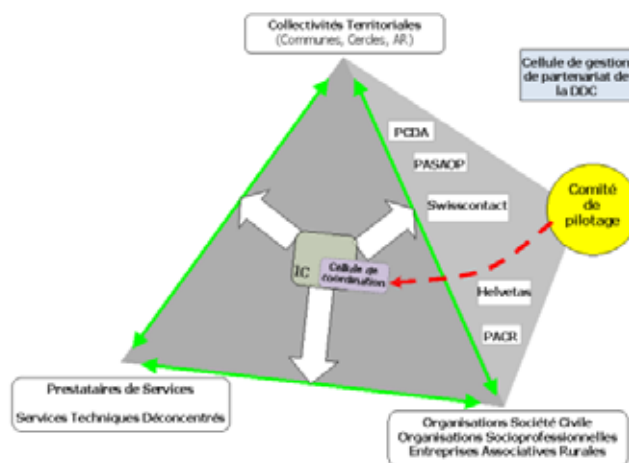
Budget : 2 milliards de francs CFA

Source de financement : Coopération Suisse



Stratégies:

- Renforcement de la maîtrise d'ouvrage locale du développement
- Réduction de la vulnérabilité
- Démarche territoriale
- Promotion du droit à l'accès aux ressources
- Développement équilibré
- Synergie et complémentarité avec les autres intervenants



INTERCOOPERATION

Point d'Appui
Rue 96 Porte 737 Korofina Sud
BP 3066 Bamako (MALI)
icsahel@icsahel.org

Tel : (+223) 20 24 44 60 / 60 13
Fax : (+223) 20 24 61 19
www.dicsahel.org

inter
coopération
Délégation IC au Sahel

Aménagement et Valorisation pacifique des
Espaces et du Foncier agricole



Septembre 2009
Décembre 2012

Introduction :

Le domaine « économies locales » de la Stratégie de Coopération suisse au Mali s'est beaucoup développé dans la région de Sikasso ces huit dernières années. Intercoopération a mis en œuvre un programme sur deux piliers qui vient de prendre fin en 2009 : (i) appui aux organisations paysannes pour la valorisation des ressources naturelles – Jèkasy- et (ii) renforcement de la commission régionale des utilisateurs des résultats de la recherche pour une recherche agricole proche des paysans – Jèkagnini.

Avec la validation des expériences thématiques et opérationnelles, réalisées dans le courant de leur 2ème phase, les deux programmes peuvent maintenant mettre à la disposition des institutions et organisations de la région leurs acquis les plus pertinents en faveur de la gouvernance locale et du développement économique et social.

Pour ce faire les deux projets seront réunis en un seul programme de promotion du développement économique agricole qui s'inscrit résolument dans les priorités de la région:

en accompagnant les Collectivités Territoriales comme maître d'ouvrage des programmes de développement économique local.

en renforçant les regroupements d'acteurs socioprofessionnels et économiques de différents niveaux pour tirer un meilleur profit de l'énorme potentiel de cette région.

en apportant un appui particulier aux interfaces entre les parties prenantes pour la traduction en actions concrètes et synergiques des différentes initiatives.

Finalité du Programme :

Contribuer à la souveraineté alimentaire et à la création de richesse dans la Région de Sikasso par la valorisation équitable et durable du potentiel de ses ressources naturelles.

Les objectifs d'effets :

Objectif 1 : Les 7 cercles, l'Assemblée Régionale, les communes concernées, les Organisations Socioprofessionnelles, les conseils villageois et les chefs coutumiers gèrent de façon pacifique les ressources naturelles dans le respect des textes et des critères environnementaux.

Objectif 2 : Les exploitations familiales, les entreprises associatives rurales, les collectivités des cercles de Sikasso, Kadiolo, Koutiala, Yorosso et l'Assemblée Régionale mettent en valeur de façon durable les bas fonds.

Domaines d'intervention :

Les trois domaines thématiques d'intervention du programme mettent en valeur les savoir, les savoir faire et leçons apprises des projets Jèkasy et Jèkagnini:

1. Schémas Pastoraux et Conventions Locales, comme espace multi usages et multi acteurs pour constituer une base de prévention et gestion pacifique des conflits.



2. Aménagement des Bas-fonds et leur mise en valeur socio-économique comme potentiel de développement économique local pour assurer la sécurité alimentaire et augmenter les revenus des exploitations familiales agricoles.



3. Gestion pacifique de foncier agricole comme trame de fond aux deux premiers, domaine relativement nouveau pour le programme et action pilote dans la région. Cet aspect est choisi justement car l'accès sécurisé de foncier est un levier majeur de développement durable des systèmes agricoles, de la gestion des espaces avec ses ressources naturelles et de l'investissement dans le développement économique de la région.

